

Île Verte

Modernité du rang

Charles Méthé

Numéro 138, automne 2013

Savoir regarder

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/70102ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Méthé, C. (2013). Île Verte : modernité du rang. *Continuité*, (138), 28–31.

Modernité du rang



Le rang est plus qu'une curiosité anachronique. Système d'appropriation de l'espace, lieu de socialisation, axe de déplacement, il est une façon de penser le territoire, de le partager. Les citoyens de l'île Verte en ont fait le cœur d'un projet de gestion du paysage, tout en contribuant à la préservation des paysages humanisés de la vallée du Saint-Laurent.

par Charles Méthé

La petite communauté de l'île Verte a subi de profondes mutations à partir du milieu du XX^e siècle. Les bases de son économie traditionnelle, soit l'agriculture et la pêche, se sont effondrées. Sa population permanente est passée de 350 à moins d'une cinquantaine

de résidents. Cela dit, l'isolement et le zonage agricole de l'île lui ont permis de résister aux pressions d'un développement à outrance de ses zones littorales. Elle a conservé les attributs structuraux originaux des paysages du rang, le tout dans un cadre maritime, ce qui lui donne une couleur particulière.

La qualité de ses paysages a aussi stimulé la birésidentialité, concept qui dépasse



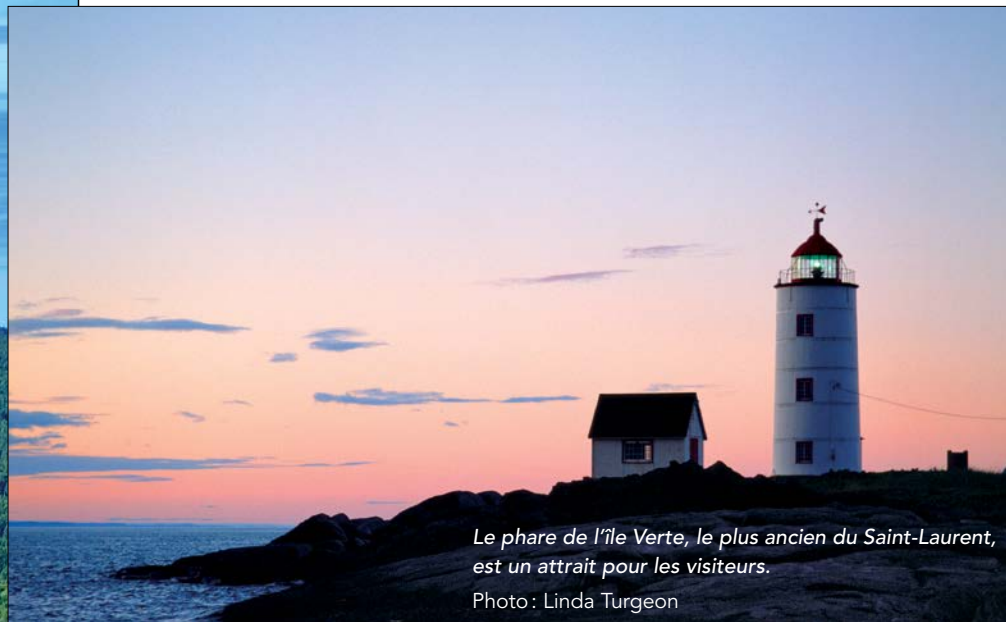
Photo: Pierre Lahoud

l'usage saisonnier et qui attire une centaine de personnes sur l'île sur une base régulière – ce qui entraîne une population plus présente et impliquée.

L'économie de l'île Verte repose désormais sur la villégiature et le tourisme. Dès lors, le défi de la communauté était de définir ce qui fait son originalité, puis de concevoir des outils de protection et de gestion de ses principaux attributs (architecture domestique, paysages, perspectives, implantation de l'habitat). D'autant plus que la mise en service d'un traversier plus performant cet automne devrait accentuer les pressions de développement et accélérer la cadence des changements.

LA FORCE DU RANG

Comment assurer une évolution harmonieuse entre le paysage issu d'une écono-



Le phare de l'île Verte, le plus ancien du Saint-Laurent, est un attrait pour les visiteurs.

Photo: Linda Turgeon

mie agricole combinée à la pêche et le paysage « esthétique » essentiel à une économie du tourisme et de la villégiature? Conserver les principaux attributs du rang est rapidement apparu comme le principe de base pour encadrer les mutations du paysage.

Dans la vallée du Saint-Laurent, le cadastre du rang trace de longues bandes de terre perpendiculaires au rivage du fleuve ou de ses principaux tributaires (voir « Persistances seigneuriales » de Benoît Grenier, p. 24). Lorsque les rangs longent le fleuve, les lots sont plus susceptibles d'être perpendiculaires aux grands éléments structuraux du paysage (plages, rivages, coteaux, falaises, forêts, systèmes montagneux), car le Saint-Laurent coule dans un corridor géologique encadré au sud par les Appalaches et au nord par les Laurentides. Dans ce métapaysage, la succession des événements géologiques et topographiques s'établit souvent parallèlement à l'axe du fleuve et de son estuaire.

Dans le cas de l'île Verte, l'organisation spatiale du paysage découlant du rang s'inscrit de façon très nette sur cette crête allongée. C'est le rang qui a défini les voisinages et encadré l'accès aux ressources ainsi qu'aux rivages insulaires. En reliant le bout d'en bas (la pointe est) au bout d'en haut (la pointe ouest), en passant sur le flanc sud de l'île, il a organisé la répartition de l'habitat de façon à ce que chaque terre offre un accès au marais au sud et au grand large au nord. On dit d'ailleurs des terres qui traversent l'île qu'elles vont « d'une mer à l'autre ». Le rang a créé ici un paysage maritime singulier et ce sont ces traits

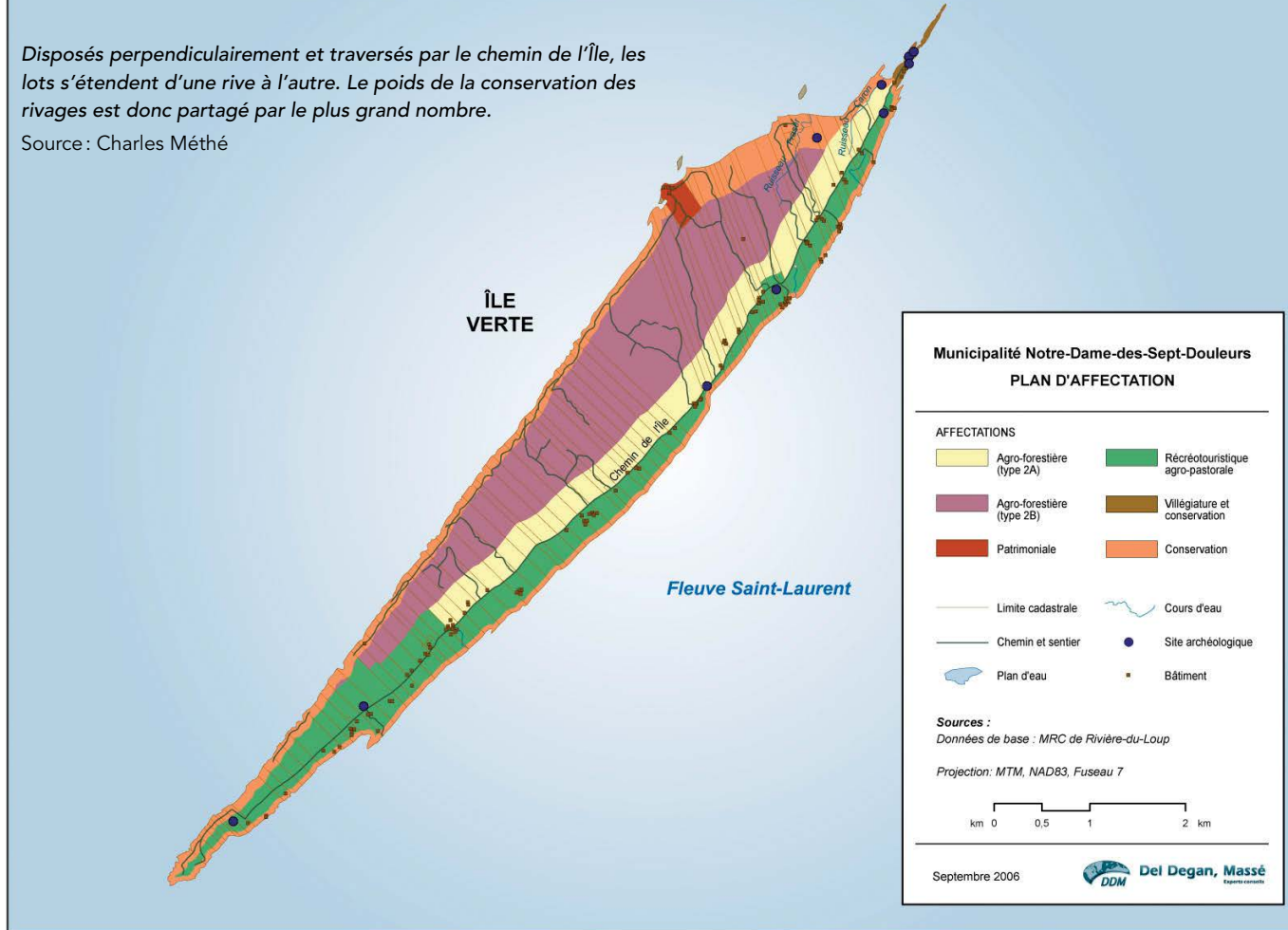
que les résidents souhaitent inscrire dans le paysage qu'ils façonnent pour demain.

Il a donc été décidé de conserver cette trame, quitte à la densifier avec de nouveaux projets d'habitation qui s'y intégreront. L'adaptation des nouveaux lots à des valeurs plus étroites que le cadastre original (qui était d'une largeur de 6 à 10 arpents, selon la profondeur de l'île à cet endroit) augmente sensiblement le nombre potentiel de nouvelles constructions. Cependant, la densification de la trame s'effectue en continuité avec les principes originaux, tout en définissant des tailles et des formes cohérentes avec le cadastre original (une largeur minimale de 85 m, soit un arpent et demi). Ainsi, chaque lot d'origine peut être subdivisé entre le nord et le sud du chemin, et si sa largeur est suffisante, il peut être resubdivisé en multiples d'un arpent et demi de largeur sur la distance qui va du chemin jusqu'à la rive.

La forme originale du cadastre répond très bien à la nécessité de préserver les caractéristiques de l'île, socle du tourisme et de la villégiature. Cette organisation spatiale ancienne trouve ainsi une nouvelle modernité. Autrefois système d'exploitation d'un territoire-ressource, le rang joue maintenant le rôle de clé de voûte de l'effort de conservation des habitants de l'île Verte. Cette grille territoriale devient un outil de gestion et de conservation. Elle assure le maintien de la cohérence historique de l'organisation du paysage de même que la persistance des traits anciens associés à une société traditionnelle vivant de la pêche et de l'agriculture. L'usage du rang se métamorphose pour offrir une trame de

Disposés perpendiculairement et traversés par le chemin de l'Île, les lots s'étendent d'une rive à l'autre. Le poids de la conservation des rivages est donc partagé par le plus grand nombre.

Source : Charles Méthé



développement à une nouvelle vision de l'environnement. Il maintient l'ossature du paysage, qui se reconstruit pour répondre aux exigences d'une économie basée sur la beauté du paysage.

LES PLUS

La configuration du territoire basée sur le rang compte de nombreux avantages. D'abord, elle entraîne une juxtaposition de petites zones forestières contiguës qui créent un massif forestier assez vaste pour jouer un rôle écologique important. Sont

ainsi protégés des habitats forestiers ainsi que la captation des eaux de pluie, qui assure l'approvisionnement en eau potable des puits de surface. Le maintien de cette configuration cadastrale amène aussi le plus grand nombre à partager le poids de la conservation des rivages.

La longueur des lots multiplie les possibilités pour le choix d'une zone d'implantation des nouvelles résidences. Celles qui sont visibles depuis le chemin de l'Île doivent se fondre dans l'environnement bâti, tandis que celles qui sont construites

dans la zone forestière qui se trouve au nord (au-delà des 100 m de protection du rivage) peuvent jouir d'une plus grande liberté architecturale. En offrant différentes zones (visibles ou non du chemin), on réduit l'impact visuel d'une partie des nouvelles constructions, limitant l'effet d'une surdensification de l'habitat.

Le maintien du principe cadastral original implique aussi de garder au chemin son rôle d'axe unique de distribution de l'habitat, de trait d'union. Chaque propriété doit donc avoir un accès direct au chemin;

patri-arch
patrimoine & architecture

1365, rue Frontenac
Québec (Québec) G1S 2S6
Tél. et téléc. : 418.648.9090
www.patri-arch.com

MARIE-JOSÉE DESCHÊNES
architecte
architecture & patrimoine

Téléphone : 418.882.3528
marie-josée.deschenes@globetrotter.net

l'ouverture de nouvelles rues ou de rues privées est interdite, ce qui contribue à préserver la cohérence générale de l'implantation.

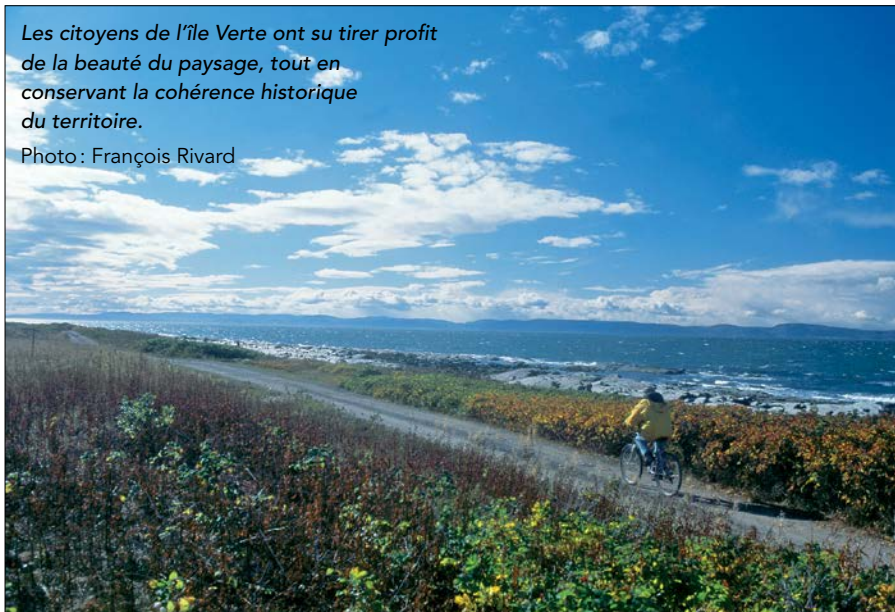
De plus, comme les différentes zones d'affectation du règlement d'urbanisme s'étirent généralement à la perpendiculaire des lots, la plupart des propriétés recoupent plusieurs zones d'affectation du sud au nord de l'île, ce qui donne le droit de parole à un maximum de citoyens pour toute modification de zonage ou d'usage. La meilleure politique de conservation reste l'implication de la communauté et le partage d'objectifs communs.

S'ADAPTER, SE SOUVENIR

Très dispersé mais régulier, l'habitat de rang peut potentiellement accentuer des effets de perspective parfois intéressants, parfois indésirables. Par exemple, en entraînant la mise en place d'une succession de lignes électriques perpendiculaires au chemin, l'alimentation électrique des nouvelles constructions aurait pu avoir des répercussions catastrophiques sur le paysage. Voilà pourquoi l'enfouissement des lignes des particuliers dans les zones aux perspectives plus sensibles a été imposé.

Les citoyens de l'île Verte ont su tirer profit de la beauté du paysage, tout en conservant la cohérence historique du territoire.

Photo : François Rivard



Cette expérience insulaire suggère que le système cadastral possède encore beaucoup de potentiel non exploité. Que ses caractéristiques peuvent répondre à de nouvelles exigences. Avant de tenter d'en effacer les traces, peut-être vaut-il la peine d'explorer comment il peut contribuer à notre modernité, tout en maintenant dans

le paysage des traits uniques de notre identité collective.

Charles Méthé est conseiller municipal de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (l'île Verte) et consultant en ingénierie culturelle.

L'entente de développement culturel soutient la diffusion de ce magazine dans les institutions d'enseignement de la région de Québec.

Entente de développement culturel

VILLE DE QUÉBEC

Culture, Communications et Commerce Électronique Québec

QUINCAILLERIE 
DU VIEUX-QUÉBEC

38 RUE GARNEAU • QUÉBEC • G1R 3V5

TÉL. : (418) 694-6100

WWW.BIRNETFILS.COM

Quincaillerie décorative antique au coeur du Vieux-Québec

LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC AVEC TOUT ACHAT DE 50\$ ET PLUS